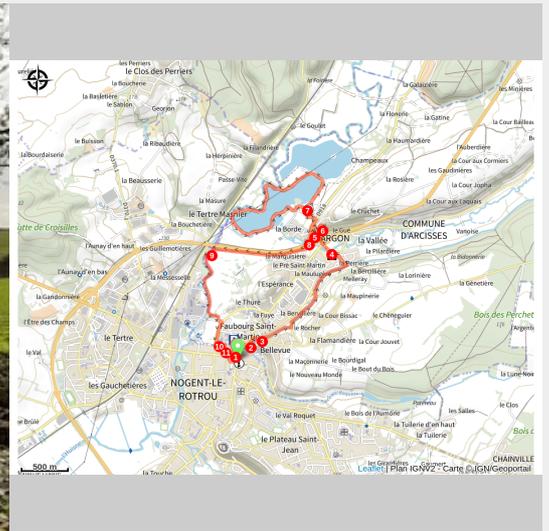


Entre l'Huisne et l'Arcisses

Communauté de Communes du Perche - Nogent-le-Rotrou



Depuis le canal d'Arcisses



Ce circuit vous est proposé par l'Office de Tourisme et de Commerce du Perche. Une documentation plus complète ainsi qu'un second circuit de la découverte du centre bourg est disponible dans ses locaux. Aussi, n'hésitez pas à pousser la porte du 9 rue Vilette Gâté : des produits locaux originaux ainsi que de bons plans touristiques vous y attendent !

Ce parcours vous mènera vers de nombreux points d'eau et vous permettra de prendre un peu de hauteur afin d'observer Nogent et Margon entre ville et champs...A vous de choisir entre la formule rapide pour le parcourir en 2 heures ou la formule plus longue qui emprunte le tour du plan d'eau de Margon.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h

Longueur : 9.8 km

Dénivelé positif : 82 m

Thèmes : Au fil de l'eau, Balade en famille, Histoire et patrimoine

Itinéraire

Départ : Nogent-le-Rotrou

Arrivée : Nogent-le-Rotrou

Communes : 1. Nogent-le-Rotrou
2. Margon

1. **La Ruelle des Lavandières** : Avant l'ouverture de l'avenue des près, les seuls accès à la rue des Viennes depuis la rue Saint-Hilaire étaient la ruelle des Lavandières et la rue de la baignade.
2. **Le chemin des 5 moulins** : Aux alentours se situaient 5 moulins à eau. Rue du Ruet, en bas, se situaient 3 de ces moulins, dénommés les moulins d'A-Haut, et rue des Ruisseaux, en haut, se situaient les 2 autres moulins, dénommés moulins d'A-Bas. L'eau de l'ancien canal d'Arcisses fournissait à l'époque l'énergie nécessaire pour faire tourner ces moulins.
3. **Le Canal d'Arcisses** a été creusé entre 1120 et 1130 par les moines de l'Abbaye d'Arcisses (située à Ozée, sur la commune de Margon). Il prenait l'eau de l'Arcisses à quelques centaines de mètres de sa jonction avec la Cloche et amenait cette eau sur plus de 3 km afin d'alimenter les 5 moulins situés à Nogent. Laissé sans entretien pendant des années, des fuites se sont produites à plusieurs endroits. La décision fut prise de fermer complètement le canal vers 1982.
4. **La Cloche** est une rivière bucolique avec sa vallée bordée de très nombreuses pâtures où paissent des bovins et des chevaux souvent de race percheronne. Elle prend sa source sur la commune de Frétigny, et grossit de l'Arcisses à Ozée, pour finir par se jeter dans l'Huisne.
5. **Le Vieux Bourg de Margon** semble être lié, dès le XVII^e siècle, à la famille de Radray, dits « seigneurs de Margon ». Le pavillon de Radray (ancien manoir de la Bourbonnaise) était alors l'unique habitation face à l'église paroissiale de Notre Dame de Carmel.
6. **L'Eglise Notre-Dame du Mont Carmel** : Sur son éperon rocheux elle domine le vieux bourg et date du XI^e siècle comme l'attestent les vestiges romans de l'abside. Elle a d'ailleurs conservé son portail roman.
7. **L'Étang de la Borde - Base de loisirs** : Cet étang de 15 hectares, en bordure des rivières de l'Huisne et de la Cloche, est aujourd'hui une base de loisirs implantée dans un milieu naturel, qui permet à tous de s'adonner à des activités de loisirs : pêche, randonnée, sports nautiques, footing, découverte du milieu naturel, jeux pour les enfants... Le tour de l'étang est apprécié des coureurs et promeneurs (3 km).
8. **Le lavoir de Margon** date de la 1^{ère} du XIX^e siècle. Il existait à l'origine trois moulins sur la commune de Margon : le moulin de Beudolet, le moulin de la cave et le moulin de la vallée. Seuls deux sont encore présents aux abords de la rivière de la Cloche.
9. **La voie verte** : Accessible depuis 2020 aux marcheurs et aux cyclistes, elle permet de relier le plan d'eau de la Borde (commune d'Arcisses) au centre-ville de Nogent-le-Rotrou, via le vieux-bourg de Margon. La Véloscénie, itinéraire cyclable reliant Paris au Mont-Saint-Michel, emprunte également cette Voie Verte. Dos à la passerelle, vous pourrez apercevoir le Château des comtes du Perche.
10. **La rue des Viennes** ne possédait que 3 accès jusqu'en 1980 : la rue de la baignade (vers le camping), l'accès par la rue Giroust) et la ruelle des lavandières (à partir du centre-ville). Tout du long, on peut voir des restes des différents lavoirs qui servaient à laver le linge mais aussi pour les peaux tannées.
11. **Le Clos Couronnet** : Dans les années 1960, le lycée Rémi Belleau se divisait en 2 bâtiments, le premier pour les garçons rue Saint-Laurent, dans les quartiers historiques, et le second pour les filles rue Saint-Hilaire. Le passage du Clos Couronnet fut aménagé plus tard permettant la communication piétonne entre les rues des Viennes et Saint-Hilaire.

Sur votre chemin...



Synthèse communale (A)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking des Viennes

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du
Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-
Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office de Tourisme et de commerce du
Perche

9, rue Villette Gâté, 28400 Nogent-le-Rotrou

otnogentlerotrou@gmail.com

Tel : 02 37 29 68 86

<http://www.perche-tourisme.fr>

